

S.p.A.

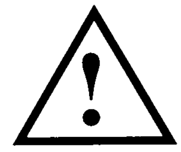
MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

TRACTEUR SERIE

BT 2001 R



09/11/00



IMPORTANT: Avant d'utiliser le tracteur, lisez ce Manuel et cherchez à en comprendre le contenu. Cela vous permettra d'obtenir de votre machine les meilleures performances en termes d'utilisation et de durée. **La non-observation de cet avertissement pourrait causer de dégâts à la machine ou à l'utilisateur.**

AVANT-PROPOS

- Nous sommes heureux que vous ayez choisi une machine construite par la société BENASSI SPA.
- Dans ce manuel sont réunies les informations et les données nécessaires pour l'utilisation et l'entretien de la machine.
- Mieux vous connaîtrez votre machine, plus sûr sera votre travail : par conséquent, nous vous conseillons de lire attentivement ce manuel d'UTILISATION ET ENTRETIEN, avant d'utiliser le tracteur.
- Vous y trouverez des conseils importants qui vous permettront de profiter pleinement des caractéristiques techniques de la machine. Vous y trouverez également des informations précieuses concernant l'entretien, la sécurité, le maintien de la valeur de votre machine durant le temps.
- La Société **BENASSI SPA se réserve la possibilité d'apporter des modifications aux parties mécaniques, aux finitions et aux accessoires.** Les donnés se référant aux mesures, poids, performances sont reportées avec les marges prévues par les normes DIN.
- Figures, descriptions et données techniques n'engagent pas notre responsabilité.

ASSISTANCE TECHNIQUE ET GARANTIE

BENASSI SPA met à disposition de ses clients son service d'assistance technique, à travers son réseau de distribution, afin de résoudre tout problème concernant l'utilisation et l'entretien de ses machines. Toutes les machines sont garanties pour 12 mois (une année), à partir de la date de livraison. La garantie concerne tout cas de matériel défectueux et nécessite la présentation du document joint (données pour la garantie)

- En toute situation, le coût des lubrifiants et des matériels de consommation sera à la charge du client.
- Pour ce qui concerne la garantie du moteur, la Maison constructrice du moteur est directement responsable.
- La garantie ne concerne pas l'installation électrique, les ampoules, la batterie, les pneus, les garnitures, les disques de l'embrayage et les matériels de consommation, dont l'usure est due à l'utilisation ou à des performances particulières.

Les coûts de main-d'œuvre et de transport sont toujours à la charge du client.

ASSISTANCE APRES-VENTE

Pour commander des pièces détachées, spécifiez :

- Le numéro d'immatriculation
- Le numéro de code de la pièce demandée
- La quantité demandée

Pour toute nécessité, vous pouvez vous adresser à votre revendeur.

Utilisez les produits, pièces détachées et accessoires d'origine de la marque BENASSI SPA; toute modification et tout emploi de pièces non originelles exonèrent la BENASSI SPA de toute responsabilité.

La Benassi SpA décline toute responsabilité en cas d'application à ses machines d'accessoires produits par une autre entreprise, sans autorisation préalable.

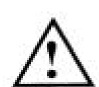
La garantie perd sa validité:

- si les codes d'identification poinçonnés sur la machine ont été altérés.
- si le tracteur a eu des accidents
- si le certificat de livraison n'a pas été rempli correctement et renvoyé au constructeur.
- si des modifications ou des réparations ont été faites sans l'autorisation de la firme constructrice.

Toute réclamation pour erreurs de fourniture ne sera prise en considération que dans le cas où elle sera faite dans un délai de 8 jours après la livraison. Le tribunal de Bologne est considéré compétent dans le cas d'éventuels désaccords.

INDEX :

1) NORMES DE SECURITE ET LIMITES D'UTILISATION



ATTENTION !!!

Ce symbole indique le danger : la non-observation des normes précédées par ce symbole peut entraîner de graves blessures à l'utilisateur.
En outre, des plaquettes spéciales signalent les points dangereux de la machine.

INSTRUCTIONS GENERALES



MANUELS MACHINE ET MOTEUR

Lire les deux manuels attentivement avant d'effectuer le démarrage, l'entretien, le ravitaillement et toute autre intervention sur le tracteur.



UTILISATION

Le tracteur ne peut être utilisé que par des personnes responsables, préalablement formées à l'utilisation de la machine et autorisées à l'utiliser.



PLAQUETTES

Lire toutes les plaquettes appliquées sur le tracteur et respecter les normes qu'elles contiennent avant de démarrer, utiliser, ravitailler et entretenir la machine.
Remplacer les plaquettes abîmées ou endommagées.



PRUDENCE

Soyez prudent. La prudence est le moyen le plus sûr d'éviter les accidents.



CONDITION PHYSIQUE

Evitez d'utiliser le tracteur si vous n'êtes pas en bonne condition physique.



VETEMENTS RECOMMANDES

Ne portez pas de vêtements larges et flottants qui peuvent être facilement pris par les parties en mouvement.
Porter toujours des gants résistants pendant les opérations d'entretien et d'application d'outils au tracteur.
Ne jamais utiliser la machine les pieds nus ou en sandales. Porter toujours des chaussures solides et des pantalons longs.



PUISSANCE MOTEUR

Ne pas modifier l 'étalonnement du régulateur des tours du moteur : les risques d'accident augmentent si l'on utilise le moteur à une vitesse excessive.



BRUIT

Afin de limiter les inconvénients liés au bruit provoqué par l'activité du tracteur,

- Ne travaillez pas avec le moteur à la puissance maximale.
- Utilisez des protections auriculaires en cas d'utilisation prolongée.

**PREMIER SECOURS** 

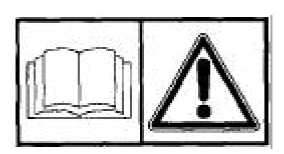
Tenez à disposition un appareillage de premier secours.

DISPOSITIFS DE SECURITE

Relevage 3 points.
Pendant la circulation sur la route, s'assurer que le relevage 3 points est complètement soulevé.
Ne pas utiliser la machine si les dispositifs de sécurité ne fonctionnent pas parfaitement.
Ne jamais intervenir sur les dispositifs de sécurité.

**DEMARRAGE DU MOTEUR**

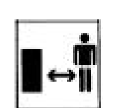
Avant de démarrer le moteur, lire le manuel d'utilisation et entretien.



Avant le démarrage du moteur, s'assurer que le frein à main est enclenché, que le levier d'embrayage est abaissé et que les leviers de commande sont déclenchés.
N'effectuez jamais le démarrage du moteur si vous n'êtes pas assis à la place du conducteur.
Ne laissez pas le moteur en marche dans des endroits fermés : les gaz d'échappement sont très toxiques.

2) INSTRUCTIONS POUR L'EMPLOI DU TRACTEUR

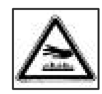
Evitez d'utiliser le tracteur à proximité d'autres personnes (d'enfants en particulier) ou d'animaux.
L'utilisateur de la machine est responsable des dommages et des lésions provoquées sur les objets et les personnes.



Ne transportez jamais de passagers sur les ailes, ni sur d'autre partie du tracteur : le passager court le risque d'être entraîné et écrasé par les parties en mouvement de la machine.

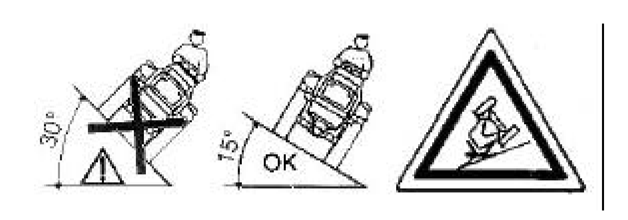


Ne laissez jamais le tracteur en stationnement non gardé, le moteur en marche, en particulier à proximité d'arbustes secs ou d'autres substances inflammables.
Familiarisez-vous avec les contrôles du tracteur et apprenez à utiliser la machine correctement. Apprenez à éteindre rapidement le moteur.
Ne permettez pas aux enfants ou aux inexpérimentés d'utiliser le tracteur.

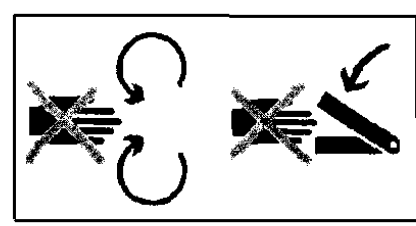


Pour éviter le risque de brûlure, gardez vos distances de sécurité avec le moteur et les parties à température élevée.
Ne montez et ne descendez de la machine en mouvement.
Evitez de tourner brusquement si vous êtes en train de remorquer des outils, afin d'éviter la rupture du joint.
N'utilisez le tracteur que en conditions de bonne visibilité.
Travaillez en conditions de sécurité et de stabilité, en particulier quand vous travaillez en pente.

En pente, ne travaillez pas transversalement et faîtes particulièrement attention au moment où vous changez de direction. N'utilisez jamais le tracteur sur des pentes supérieures à 15°.

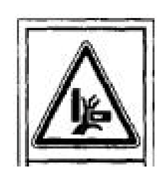


N'utilisez pas la machine avec les protections ou les dispositifs de sécurité endommagés ou désactivés.
Faîtes attention à ne pas mettre les mains ou les pieds prés des outils de travail du tracteur.
Ne soulevez ni ne transportez le tracteur avec le moteur en marche.
Pendant l'utilisation en descente, gardez toujours une vitesse enclenchée et n'appuyez jamais sur l'embrayage.

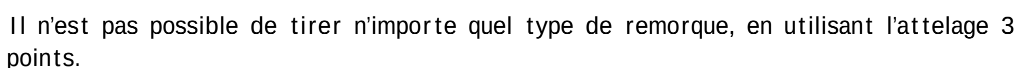


Utilisez toujours le tracteur à une vitesse qui puisse garantir la sécurité nécessaire, en fonction de la conformation du terrain. Soyez particulièrement prudent pendant le travail sur des terrains inégaux, afin de garantir la juste stabilité.
Pendant la circulation sur la route, respectez le code de la route.

3) ⚠ INSTRUCTIONS POUR LE TRANSPORT ET LE REMORQUAGE

Il est interdit de tirer une remorque dont le poids dépasse les limites prévues par la carte de circulation.



Il n'est pas possible de tirer n'importe quel type de remorque, en utilisant l'attelage 3 points.

Positionnez le crochet dans la bride adéquate et enlevez les bras de l'attelage 3 points afin d'améliorer la manœuvrabilité.

4) EMPLOI DES OUTILS

N'approchez jamais les mains et les pieds des outils enclanchés sur la prise de force : danger d'écrasement et d'entraînement par les parties en mouvement de la prise de force ou par les outils appliqués.

N'approchez pas les mains et les pieds du relevage 3 points et ne restez pas près du relevage : danger d'écrasement.

Faîtes attention à ce que pendant l'attachement de l'outil au tracteur personne ne soit entre les deux.

N'utilisez pas la prise de force à proximité d'enfants ou d'animaux.

Le constructeur décline toute responsabilité pour les accidents provoqués par l'utilisation impropre des dispositifs de sécurité.

5) DONNEES ET CARACTERISTQUES TECHNIQUES

MOTEUR:
- Diesel
- TYPE: RUGGERINI MD151
- N° cylindres: 2
- Cylindrée (cm^3) 654
- Puissance : 12 kW (16,3 HP) (DIN 70020)
- N° tours maximum: 3600 tours/minute
- Refroidissement : air
- Système d'injection : directe
- Filtre à air à bain d'huile
- Combustible : gas-oil
- Huile Moteur: AGIP SUPER DIESEL MULTIGRADE 15W/40

Embrayage:
- Mono-disque à sec avec commande à pédale

Démarrage:
- Electrique avec batterie 12 Volt.

Traction:
- Deux roues motrices avec dispositif de blocage du différentiel.

Transmission:
- Mécanique avec engrenages à bain d'huile. 3 vitesses en marche-avant et 2 vitesses en marche-arrière. Dispositif d'inversion rapide de direction.
- Différentiel avec dispositif de blocage rapide.

TABLEAU DES VITESSES

VITESSE	KM/H avec roues 6.5/80.15	KM/H avec roues 6.00.16
I AV	2,15	2,32
II AV	4,31	4,65
III AV	15,6	16,8
I M ARR	2,68	2,89
II M ARR	5,35	5,77

Moteur à 3600 tours/min

PRISE DE FORCE

Indépendante des vitesses. 1 vitesse (600 tours/min avec moteur à 3600 tours/min). Profil ASAE 1-3/8"

ESSIEU AVANT:

Oscillant avec possibilité d'élargissement sur 3 positions

RELEVAGE POSTERIEUR

Electrique avec attelage 3 points CAT 1

Capacité : 2550 N (260Kg)

Martinet: modèle LA10 (voir notice jointe avec données techniques)

DIRECTION

mécanique – vis sans fin et secteur denté hélicoïdal.

FREINS

Mécanique à tambour ; indépendants et de stationnement.

PNEUS STANDARD

TRACTOR 6.5/80.15 Arrière

DIRECTIONNELS 4.00.8 Avant

Type pneu	Pression
4.00.8 2PR	2,6 bar
6.5/80.15 4PR	1,8 bar
4.00.10 2PR	2,6 bar
6.10.16 4PR	1,8 bar

PNEU OPTIONNEL

TRACTOR 6.00.16 Arrière

DIRECTIONNELS 4.00.10 Avant

DIMENSIONS VARIABLES de la VOIE :
Largeur extérieure 740-820-940 mm.
PAS: 1120 mm.

ACCESSOIRES
Fraise rotative, charrue, herse vibrante, pelle de neige, tondeuse, etc....
La version standard du tracteur prévoit l'attachement arrière des accessoires.
Quelques accessoires peuvent être montés à l'avant ou ventralement, après avoir fait les nécessaires dispositions.
Crochet de remorque
Avant (circulation routière)
Arrière (pour traîner une remorque)
Modèle GTF 30-10
Loi d'approbation CE el-97-099
Miroir rétroviseur (pour circulation routière)

CARROSSERIE
Capot-moteur basculant, garde-boue fixes à l'arrière, siège matelassé réglable.

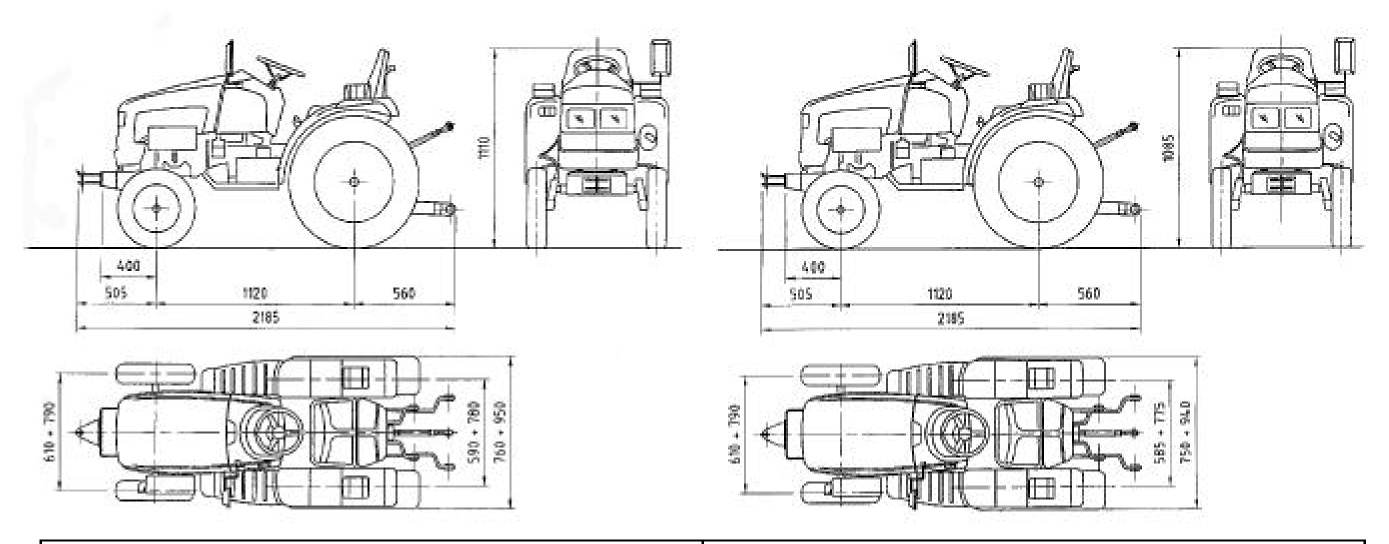
INSTALLATION ELECTRIQUE
Les circuits utilisés pour l'installation, le klaxon et éventuellement pour la lampe tournoyante sont alimentés par des fusibles et sont homologués pour la circulation routière.

RAVITAILLEMENTS
Capacité du réservoir du moteur : 6 litres de gas-oil
Boîte de vitesses : HUILE ROTRA MP SAE 80W90 : 12 Kg
Capacité carter moteur (Huile MD151) : 1,8 Kg

6) DIMENSIONS GENERALES ET POIDS

Les dimensions d'encombre de la machine sont indiquées dans la figure 1.
Poids total du tracteur avec roues standards : 410 Kg
Poids total du tracteur avec roues optionnelles : 430 Kg

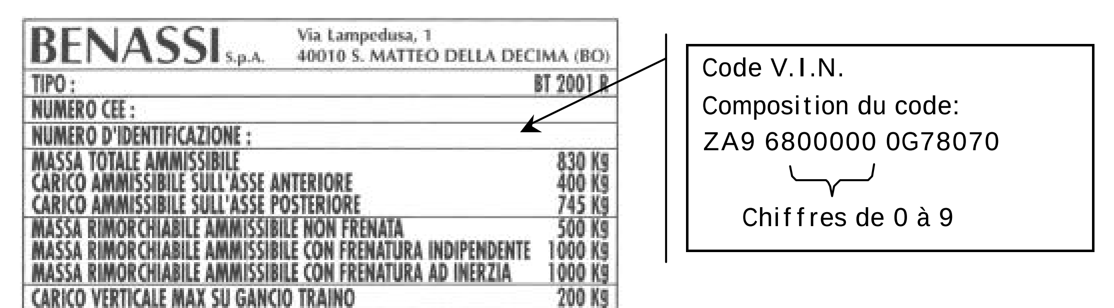
Fig. 1



Total sans lest avant Pneus arrière 6.00-16 Tractor Avant 4.00-10 Dir.	Total sans lest avant Pneus arrière 6.5/80-15 Tractor Avant 4.00-8 Dir.

7) IDENTIFICATION DE LA MACHINE

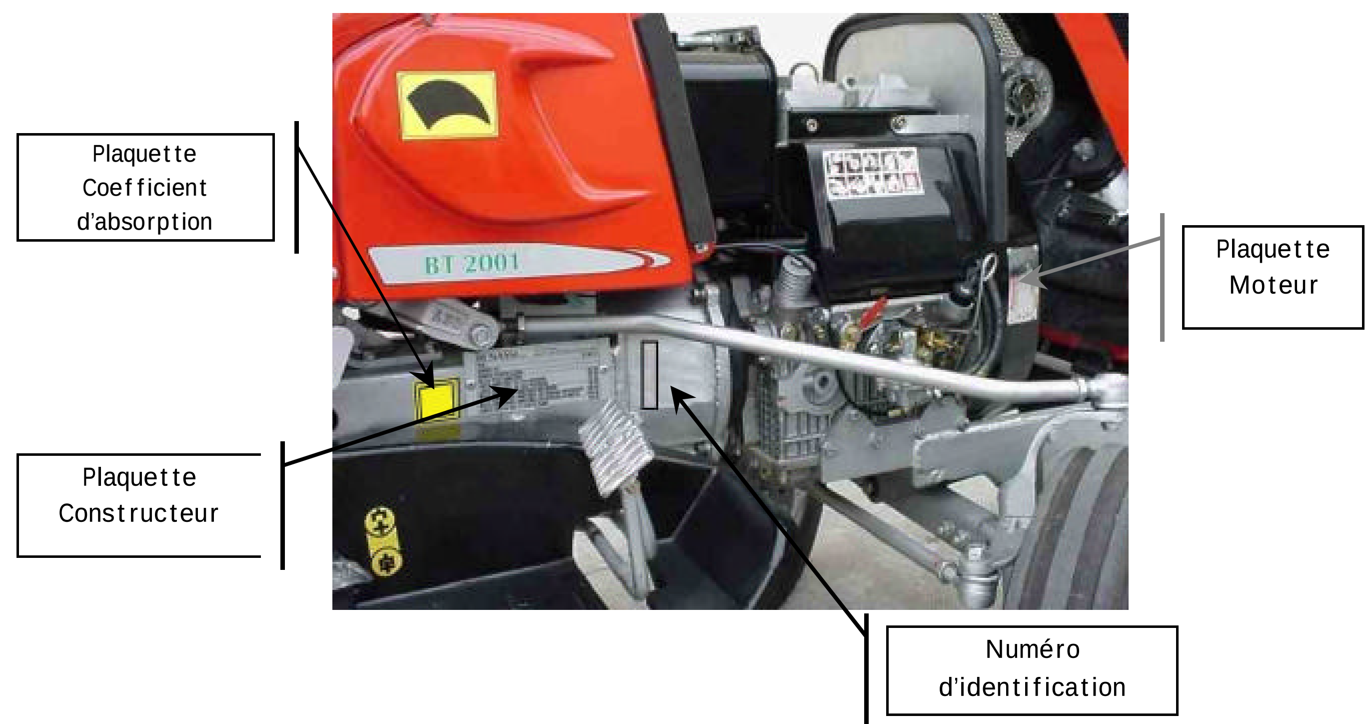
La machine est identifiée par le code V.I.N. poinçonné sur la cloche de l'embrayage. Le numéro d'immatriculation du moteur est imprimé sur la plaquette du moteur.
Les données pour l'identification de la machine sont reportées sur la plaquette du constructeur, fixée sur le châssis (voir


BENASSI S.p.A. Via Lampedusa, 1 40010 S. MATTEO DELLA DECIMA (BO)

TIPO :	BT 2001 R
NUMERO CEE :	
NUMERO D'IDENTIFICAZIONE :	
MASSA TOTALE AMMISSIBILE	830 Kg
CARICO AMMISSIBILE SULL'ASSE ANTERIORE	400 Kg
CARICO AMMISSIBILE SULL'ASSE POSTERIORE	745 Kg
MASSA RIMORCHIABILE AMMISSIBILE NON FRENATA	500 Kg
MASSA RIMORCHIABILE AMMISSIBILE CON FRENATURA INDIPENDENTE	1000 Kg
MASSA RIMORCHIABILE AMMISSIBILE CON FRENATURA AD INERZIA	1000 Kg
CARICO VERTICALE MAX SU GANCIO TRAINO	200 Kg

Code V.I.N.
Composition du code:
ZA9 6800000 0G78070
Chiffres de 0 à 9

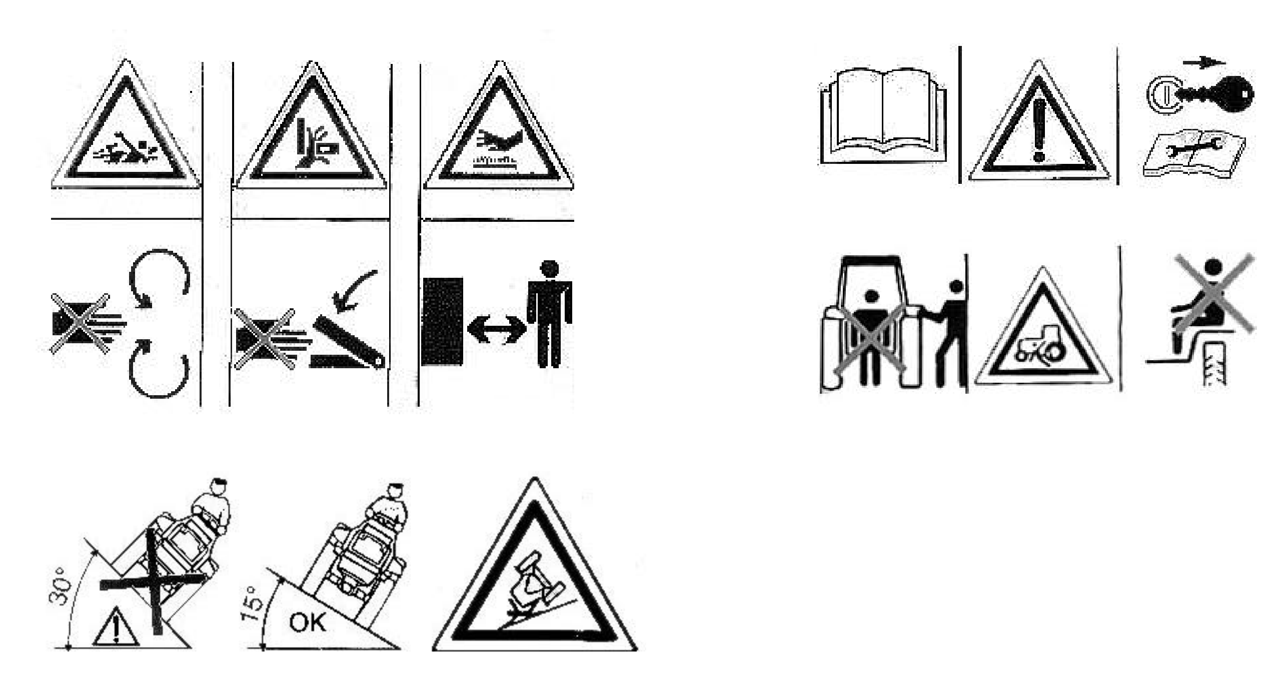
figure 2)
Côté gauche vis-à-vis de la direction de marche.



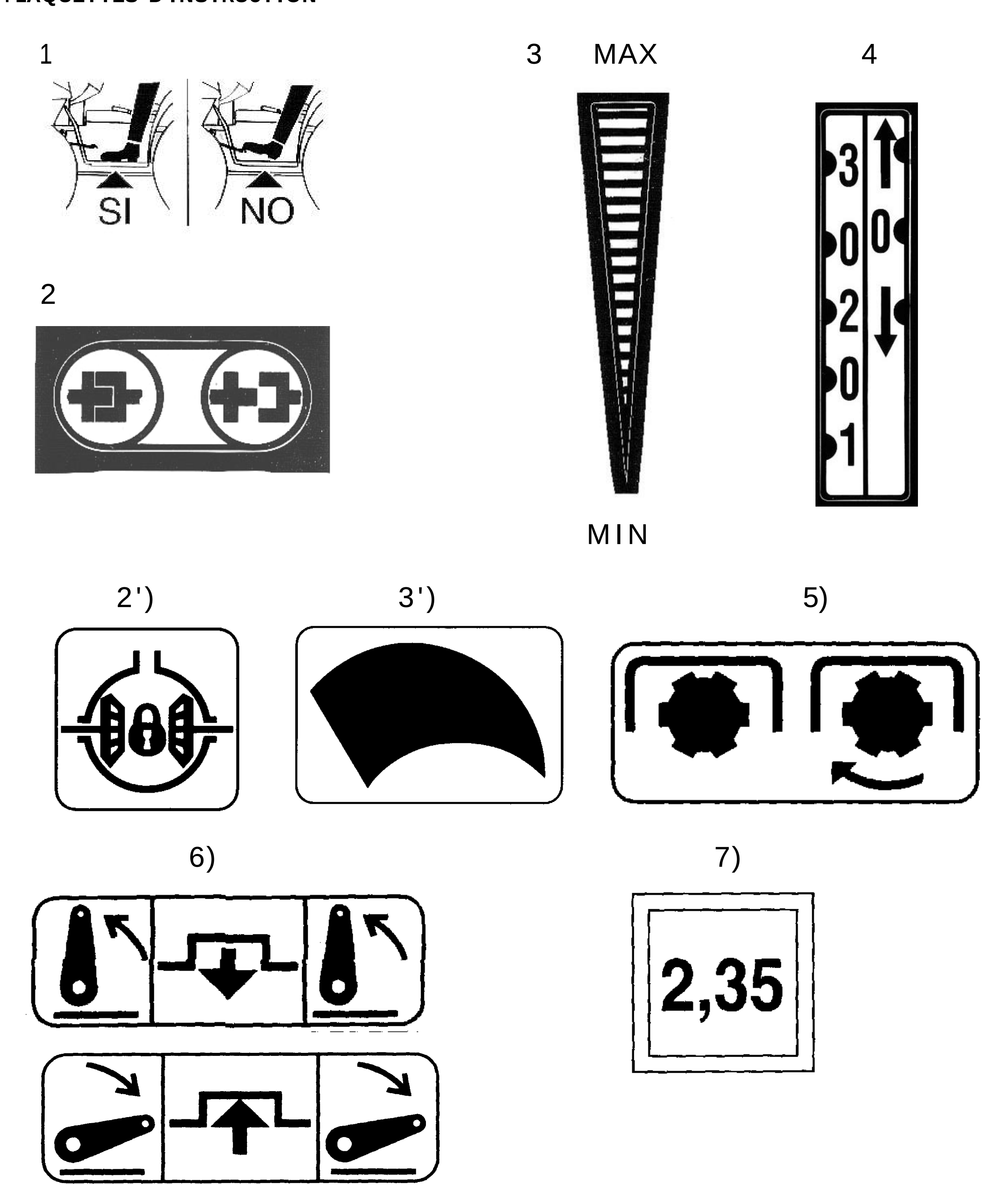
8) DECALCOMANIES

IMPORTANT: Les décalcomanies appliquées au tracteur doivent être toujours parfaitement lisibles, afin de prévenir les accidents.
Si des décalcomanies sont abîmées, demandez au constructeur les pièces détachées d'origine et remplacez les décalcomanies abîmées par les nouvelles.

PLAQUETTES POUR LA SECURITE



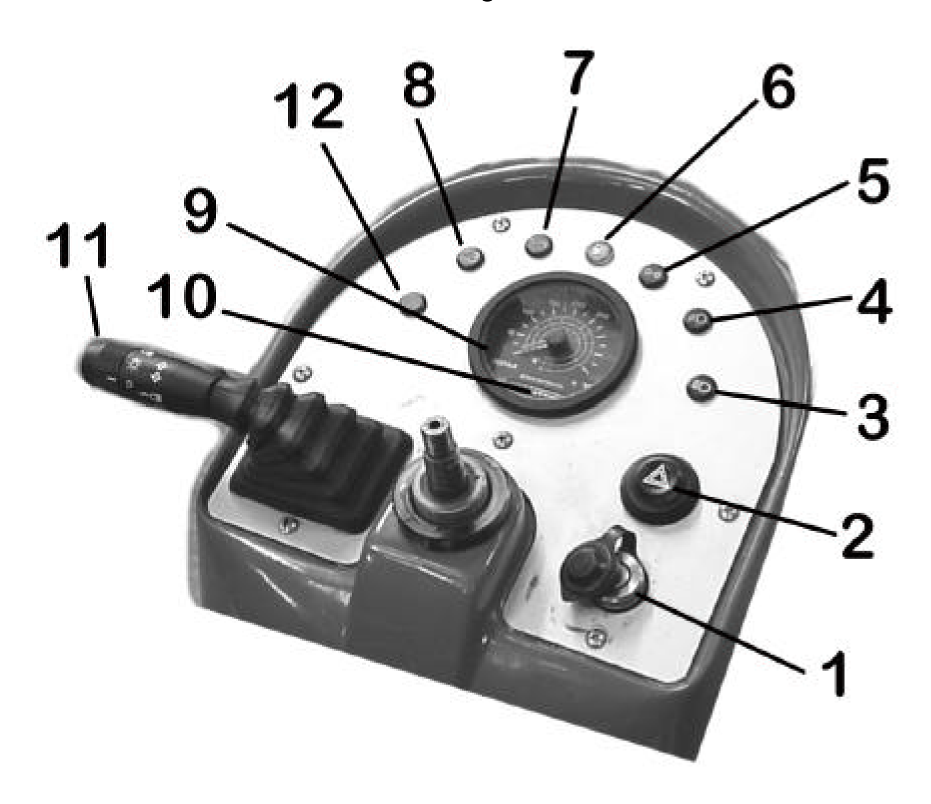
PLAQUETTES D'INSTRUCTION



1) DECALCOMANIE POSITION CORRECTE DU PIED QUAND ON N'UTILISE PAS LA PEDALE DE L'EMBRAYAGE
2) e 2') DECALCOMANIE « ENCLENCHEMENT- DECLENCHEMENT » DIFFERENTIEL
3) e 3') DECALCOMANIE "MIN - MAX" ACCELERATEUR
4) DECALCOMANIE VITESSES
5) DECALCOMANIE ENCLENCHEMENT- DECLENCHEMENT PRISE DE FORCE ARRIERE
6) DECALCOMANIE CONTROLE DU RELEVAGE 3 POINT POSITIONNE SUR L'AILE DROITE
7) DECALCOMANIE COEFFICIENT D'ABSORPTION, POSITIONNE SUR LE CHÂSSIS, PRES DE LA PLAQUETTE CONSTRUCTEUR

9) DESCRIPTION DES CONTROLES DU TABLEAU DE BORD

Fig. 3



1) Interrupteur à clé pour contact moteur.

- Position 0 : aucun circuit sous tension sauf l'interrupteur des lumières d'émergence.
- Position 1: contact moteur. La rotation de la clé se fait dans le sens des aiguilles d'une montre.

2) Bouton lumières d'émergence. En appuyant sur le bouton (2), tous les feux de direction et le bouton commencent à clignoter.

3) Indicateur feux de route (bleu). Il s'allume pour indiquer que les feux de route sont en fonction.

4) Indicateur feux (vert). Il s'allume pour indiquer que les feux de position ou les feux de croisement sont en fonction.

5) Indicateur clignotants (vert). Il clignote pour indiquer que les clignotants ou les feux d'émergence sont en fonction.

6) Indicateur de réserve combustible (orange). Il s'allume pour indiquer qu'il reste 1 litre de combustible dans le réservoir.

7) Indicateur de pression huile moteur (rouge). Il s'allume pour indiquer une pression insuffisante d'huile dans le moteur.

8) Indicateur charge-batterie (rouge). Il s'allume quand l'alternateur n'est plus en mesure de charger la batterie.

9) Compteur. Il mesure les tours à la sortie de l'arbre moteur et de la prise de force arrière.

10) Compteur d'heures. Il mesure les heures effectives de fonctionnement du moteur.

11) Bouton feux, clignotants et klaxon.

Position **O** Feux éteints

Position Feux, Feux d'illumination plaque et indicateur (4) allumés.

Position Feux de position, feux de croisement et indicateur (4) allumés.

Le levier a aussi la fonction de déviateur des clignotants ; en positionnant le levier vers le bas ou vers le haut les clignotants respectifs et l'indicateur (5) s'allument.

En appuyant sur le bouton (11), sur le point indiqué par le symbole, vous actionnez le klaxon.

12) Optionnel

10) LEGENDE DES PARTIES PRINCIPALES ET DES CONTROLES

Fig. 4

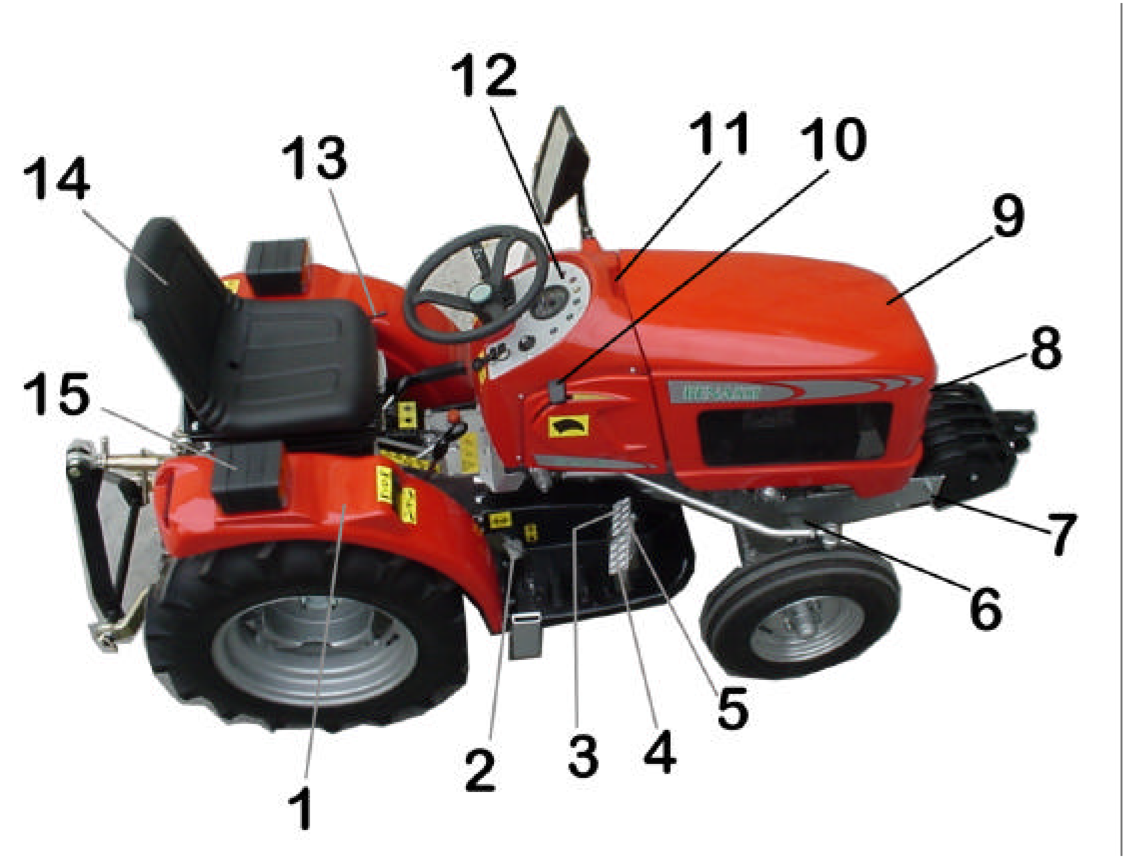


Fig. 5

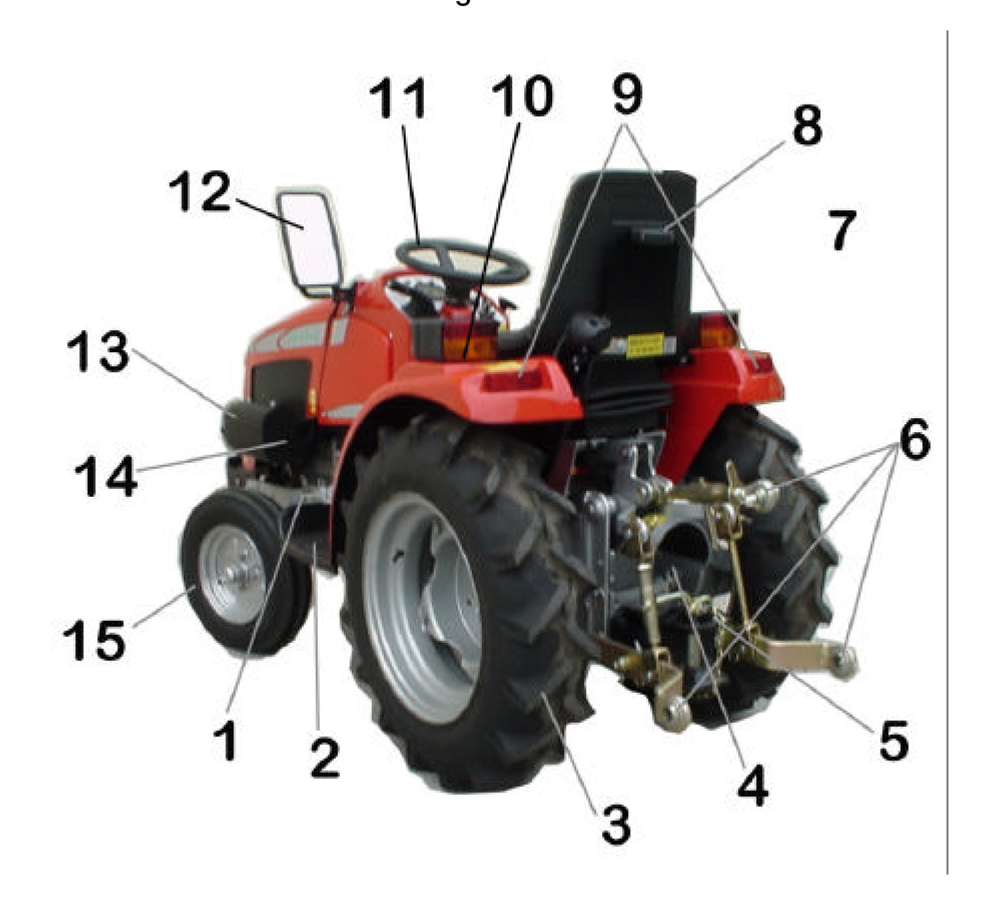
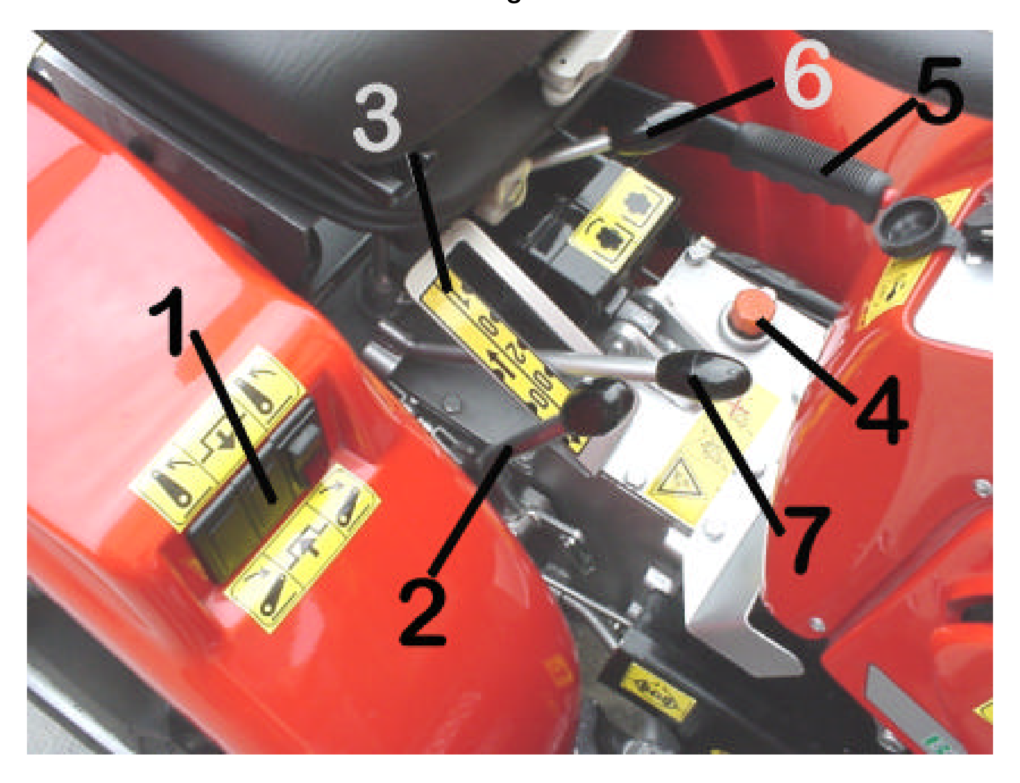


Fig. 6



Légende Parties FIG. 4

1) GARDE-BOUE (AILE)
2) LEVIER DE BLOCAGE DIFFERENTIEL
3) PEDALE FREIN GAUCHE
4) PEDALE FREIN DROIT
5) LEVIER DE BLOCAGE PEDALES FREINS
6) ESSIEU AVANT REGLABLE
7) PARE-CHOCS AVANT
8) FEUX
9) CAPOT-MOTEUR
10) LEVIER ACCELERATEUR
11) POINT LEVAGE CAPOT-MOTEUR
12) TABLEAU DE BORD
13) LEVIER DE REGLAGE SIEGE
14) SIEGE
15) FEUX ARRIERE

Légende parties FIG. 5

1) PEDALE EMBRAYAGE
2) PLAQUE REPOSE-PIEDS
3) ROUE TYPE “TRACTOR” ARRIERE
4) ARBRE PRISE DE FORCE ARRIERE
5) CROCHET DE REMORQUE ARRIERE
6) ATTELAGE TROIS POINTS
7) DISPOSITIF ELECTRIQUE
8) FEUX DE PLAQUE
9) CATADIOPTRE
10) BOITE FUSIBLES
11) VOLANT
12) RETROVISEUR
13) POT D'ECHAPPEMENT
14) MOTEUR
15) ROUE AVANT DIRECTIONNELLE

Légende parties FIG. 6

1) BOUTONS DE CONTROLE DU RELEVAGE TROIS POINTS, RELEVAGE AVANT ET EMBRAYAGE ELECTROMAGNETIQUE (OPTIONNEL)
2) LEVIER DE CONTROLE INVERSEUR
3) PLAQUETTE D'INDICATION VITESSES
4) BOUCHON HUILE
5) LEVIER FREIN DE STATIONNEMENT
6) LEVIER ENCLENCHEMENT ET DECLENCHEMENT DE LA PRISE DE FORCE
7) LEVIER BOITE DE VITESSES

11) FONCTION DES CONTROLES DU TRACTEUR

Volant

Voir la figure 5, point 11. Il actionne la direction à crémaillère pour la direction des roues avant.

Levier d'accélérateur

Voir la figure 4, point 10

En tirant le levier, on augmente les tours/minute du moteur et par conséquent la vitesse. En poussant en avant le levier, on amène le moteur au minimum.

Pédales Freins

Voir la figure 4, points 3 et 4. En appuyant sur les pédales on actionne les freins sur les deux roues arrière.

Ils peuvent être utilisés de façon disjointe, afin de faciliter le virage. Pendant la circulation routière, les pédales doivent être jointes moyennant la plaquette de jonction (fig. 4 point 5).

Pédale Embrayage

Voir la figure 5, point 1

- Pédale appuyée: déclenchement embrayage.
- Pédale relâchée : enclenchement embrayage.

N O T E

L'ensemble pédale de l'embrayage est doté d'un interrupteur de sécurité qui ne permet pas le démarrage du tracteur si la pédale n'est pas complètement appuyé.

Levier de contrôle inverseur.

Voir la figure 6, point 2

- Levier abaissé : transmission prédisposée pour la marche avant.
- Levier soulevé : transmission prédisposée pour la marche arrière.

Attention !

<u>La sélection du type de transmission doit être effectuée avec l'embrayage.</u>

Levier de contrôle des vitesses

Voir la figure 6, point 7

- Il permet de sélectionner 3 vitesses en avant avec deux positions de point mort intermédiaires, quand le levier de contrôle inverseur est abaissé.
- Il permet de sélectionner 2 vitesses en arrière avec une position intermédiaire de point mort, quand le levier de contrôle inverseur est soulevé.

Levier de contrôle frein de stationnement.

Voir la figure 6, point 5. Le frein est actionné en tirant le levier vers le haut; simultanément les feux rouge arrière s'allument. Voir la figure 4 point 15.

Pour déclencher le frein, abaisser le levier ; pour abaisser le levier il est nécessaire de tirer le levier vers le haut et d'appuyer sur le bouton positionné à l'extrémité du levier.

Pédale de blocage / déblocage du différentiel arrière.

Voir la figure 4, point 2.Le blocage du différentiel doit être utilisé quand le terrain sur lequel on travaille est particulièrement difficile et le tracteur doit travailler avec la traction maximale, par exemple en montée ou dès que les roues patinent. Actionner le blocage du différentiel en appuyant sur la pédale. Pour débloquer le différentiel, relâcher le pédale.

ATTENTION !

Avant d'actionner le blocage du différentiel, il est nécessaire de diminuer la vitesse du tracteur.

Levier de contrôle de la prise de force arrière.

Voir la figure 6, point 6.

Il permet d'embrayer et de débrayer la prise de force arrière Fig.5 Point 4. L'embrayage doit être enclenché avec le moteur en marche.

- Levier à gauche : prise de force débrayée
- Levier à droite : prise de force embrayée

Vitesse de rotation : 600 tours/min avec moteur à 3600 tours/min

Bouton pour relevage arrière.

Voir la figure 6, Point 1. L'interrupteur permet de soulever (bouton appuyé en haut) ou d'abaisser (bouton appuyé en bas) les bras du relevage arrière (Fig.5 Réf 6) moyennant le dispositif électrique Fig.5 réf.7.

Enfin, deux autres interrupteurs situés sur l'aile servent pour le contrôle d'accessoires.

12) UTILISATION DU TRACTEUR



Avant d'utiliser le tracteur, lire les instructions contenues dans le paragraphe « NORMES DE SECURITE », au début de ce livret.

REGLAGE DU SIEGE

Réglage longitudinal

Le conducteur correctement assis, tirer le levier vers l'extérieur (voir les figures 4 et 5, point 13). Il est possible de positionner le siège en avant ou en arrière, selon le besoin. ; une fois trouvée la bonne position, relâcher le levier pour bloquer le siège. (course maximale 60 mm.). Pour d'autres réglages, voir la figure 5'.

INSTRUCTIONS POUR LE RODAGE

Pendant les 50 premières heures d'utilisation du tracteur (période de rodage), il est conseillé d'employer la machine en .

évitant les travaux les plus difficiles et à une puissance du moteur inférieure à 70% de la puissance maximale. A la fin de la période de rodage, il est nécessaire d'effectuer les opérations suivantes :

Moteur: Suivre les instructions du manuel d'utilisation et d'entretien du mo teur.

- Boîte de vitesses : Contrôler le niveau d'huile. Se référer aux instructions contenues dans le paragraphe « Entretien »
- **Parties mécaniques**: Contrôler le fixage de toute partie mécanique et des boulons.

Pneus : Contrôler la pression de gonflage (voir le tableau reporté dans le paragraphe « DONNEES ET CARACTERISTIQUE TECHNIQUES »).

Fig. 5'

Contrôle pour le réglage de la suspension en hauteur, suivant le poids du conducteur (de 50 Kg à 130 Kg)

Contrôle pour le réglage en hauteur (mm 60). Corse totale de la suspension : 120 mm

Contrôle pour le réglage en avant et en arrière du siège. (corse de 60 mm)

395

180

260

13) DEMARRAGE DU MOTEUR

Pour toute information concernant le moteur, voir le manuel d'utilisation et d'entretien du moteur.

Contrôles avant le démarrage

- Contrôler le niveau du combustible dans le réservoir ; ravitailler avec le combustible prescrit.
  Voir données et caractéristiques techniques.
- Contrôler le niveau d'huile contenue dans le moteur. Si nécessaire, ravitailler suivant les instructions du manuel pour le moteur.

Démarrage

S'asseoir correctement à la place de conduite. S'assurer que tous les interrupteurs sont désactivés. S'assurer que le levier du frein de stationnement Fig.6 Réf.5 est soulevé. S'assurer que le levier de la boîte de vitesses (Fig.6 Réf.7) et de l'inverseur (Fig.6 Réf.2) sont au point mort. Appuyer sur la pédale de l'embrayage (Fig.5 Réf.1), pour pouvoir fermer le circuit de contact moteur et tourner la clé.

O= Aucun circuit sous tension

I= Allumage outils et indicateurs (position de fonctionnement).

II= Contact moteur.

Une fois le moteur démarré : relâcher la clé, qui revient automatiquement à la position de fonctionnement I.



ATTENTION !

La pédale de l'embrayage est dotée d'un interrupteur de sécurité qui ne permet pas le démarrage du tracteur si la pédale n'est pas totalement enfoncée. Vérifier les indicateurs et les instruments de contrôle.

Quand la clé est dans la position I, avant le démarrage, vérifier que les indicateurs Réf.7 et Réf.8 de la Fig.3 sont allumés.

Si un des indicateurs ne s'allume pas, cela peut être dû à la brûlure de son ampoule.

Avant d'utiliser le tracteur, remplacer l'ampoule endommagée.

Une fois le moteur démarré et avant l'utilisation, vérifier que tous les indicateurs du tableau de bord sont éteints.

ATTENTION !

Si l'indicateur de pression d'huile ne s'éteint pas, cela peut être dû à une panne de l'installation électrique ou au fait que les contrôles indiqués dans le paragraphe « contrôles avant le démarrage » n'ont pas été effectués. Si l'alimentation de l'alternateur est insuffisante, l'indicateur de charge de la batterie ne s'éteint pas. Avant de continuer, il est nécessaire d'éliminer l'inconvénient.

S'assurer qu'aucun levier de contrôle n'est enclenché. Relâcher doucement la pédale de l'embrayage (Fig.5 Réf.1).

Enfin, contrôler l'instrument compteur d'heures et les indicateurs de niveau du combustible (Réf.10 et Réf.6 Fig.3). Laisser le moteur se réchauffer

ATTENTION

Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, remettre la clé en position 0 et répéter la procédure de démarrage. Dans le cas où le moteur ne démarrerait pas après plusieurs tentatives, rechercher le problème et y remédier.

14) ARRET DU MOTEUR

Déclencher tous les leviers de contrôle éventuellement enclenchés.

Tirer le levier du frein de stationnement Fig.6 Réf.5

Porter le moteur au minimum.

Déplacer la clé d'allumage de la position I à la position 0. Réf.1 Fig.3

15) MISE EN MOUVEMENT DE LA MACHINE

⚠ Avant de commencer le travail, contrôler l'efficacité des freins.

- Porter le levier d'accélérateur Réf.10 Fig.4 en position intermédiaire. Avec le moteur en marche, déclencher l'embrayage en appuyant sur la pédale (Fig.5 Réf.1)
- Enclencher le contrôle de l'inverseur moyennant le levier Réf.2 Fig.6, suivant la direction de marche choisie (avant ou marche arrière).
  Levier complètement abaissé pour la marche avant.
  Levier complètement soulevé pour la marche arrière. Attention : dans la position centrale, le levier est au point mort et ne permet pas l'avancement du tracteur.
- Enclencher la vitesse désirée, en utilisant le levier de contrôle des vitesses Réf.7 Fig.6, en sélectionnant la vitesse la plus apte sur la plaquette Réf.3 Fig.6

POSITION DU LEVIER:

1) Enclencher la 1ère vitesse en avant ou la 1ère vitesse en marche arrière.
2) Enclencher la 2ème vitesse en avant ou la 2ème vitesse en marche arrière.
3) Enclencher la 3ème vitesse en avant seulement.

Débloquer le frein de stationnement en abaissant le levier Fig.6 Réf.5

- Relâcher graduellement la pédale de l'embrayage (Fig.5 Réf.1)
- Accélérer au moyen du levier Réf.10 Fig.4.

ATTENTION : en soulevant le levier de contrôle de l'inverseur (enclenchement de la marche arrière) (Réf. 2 Fig.6), le levier des vitesses Réf.7 fig.6 se déclenche automatiquement, s'il se trouve dans la position de 3ème vitesse et vice-versa.

UTILISATION DU PEDALE DE L'EMBRAYAGE

N'appuyez sur la pédale de l'embrayage que dans les circonstances suivantes :

- Pour démarrer le moteur.
- Pour actionner le levier de l'inverseur et le levier des vitesses.
- Pour embrayer ou débrayer la prise de force.
- Pour obtenir l'arrêt d'émergence du tracteur ou de l'outil utilisé.

ATTENTION !

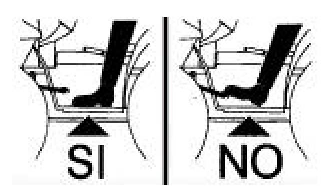
Pendant la marche et pendant le travail, ne laissez pas les pieds appuyés sur la pédale de l'embrayage.

Un déclenchement prolongé de l'embrayage provoque la détérioration du palier.

16) ARRET DE LA MACHINE

ARRET DE LA MACHINE

Portez l'accélérateur (Réf.10 Fig.4) en haut, au minimum.
Appuyez sur la pédale de l'embrayage (Réf.1 Fig.5) et sur le frein à pédale (Réf.3 ou Réf.5 Fig.4)
Tirez le frein de stationnement (Réf.5 Fig.6).
Portez le levier de vitesses (Réf.7 Fig.6) et le levier de l'inverseur (Réf.2 Fig.6) au point mort.



Pour arrêter complètement le moteur, tournez la clé d'allumage (réf.1, fig.3) en position 0.

17) BLOCAGE DU DIFFERENTIEL

Le tracteur est doté d'un dispositif mécanique de blocage du différentiel sur l'essieu arrière.
Cela permet de tirer profit pleinement des potentialités de la machine.
Pour obtenir le blocage du différentiel, appuyez sur la pédale Réf.2 Fig.4.
Pour débloquer le différentiel, relâchez le pédale.
N'utilisez le dispositif de blocage que en cas de nécessité : par exemple dans le cas où une des deux roues patine.
Pendant le labourage, les roues placées dans le sillon supportent le poids le plus important; dans ce cas, le blocage du différentiel est conseillé, afin d'augmenter l'adhérence.

⚠ N'utilisez le blocage du différentiel qu'avec des vitesses réduites et diminuez le nombre de tours du moteur avant d'actionner le blocage.
Evitez d'utiliser le blocage du différentiel au voisinage et en correspondance des virages.
Si le différentiel ne se débloque pas, diminuez le nombre de tours du moteur, arrêtez le mouvement de la machine et débloquez le différentiel en actionnant le volant et/ou l'embrayage.

18) EMPLOI DE LA PRISE DE FORCE

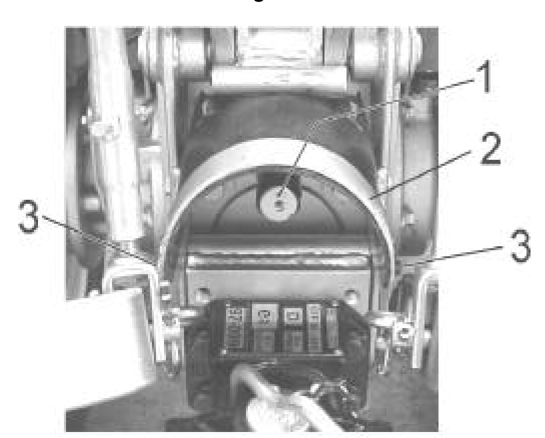
Le tracteur est doté d'une seule prise de force arrière (Réf.1 Fig.7) avec profil ASAE 1-3/8". La rotation de la prise de force se fait dans le sens des aiguilles d'une montre si le levier 2 Fig. 6 de l'inverseur est abaissé (marche avant) et dans le sens inverse si le levier 2 est soulevé (marche arrière). Afin d'enclencher la prise de force, déclenchez l'embrayage en appuyant sur le levier à pédale Réf.1 Fig.5.

Enclenchez la prise de force moyennant le levier Réf.6 Fig.6. Pour ce faire, déplacez le levier complètement à droite (vu du côté opérateur).

Relâchez le pédale Réf.1 Fig.5 pour enclencher l'embrayage.

Le nombre de tours de la prise de force est indépendant des vitesses. La prise de force permet d'actionner des outils ou des machines.

Fig. 7



ATTENTION !
Ne branchez pas la prise de force à des outils qui nécessitent une puissance supérieure à celle disponible. En cas de doute, n'hésitez pas à demander au Service d'Assistance Technique.

Pour arrêter la prise de force, appuyez sur la pédale de l'embrayage et tirez le levier (Rif.6 Fig.6) complètement vers la gauche : position de déclenchement.

Application de l'arbre cardan à la prise de force
Afin d'appliquer l'arbre cardan à la prise de force, suivez les instructions suivantes :

A. Enlever la protection de la prise de force (Réf.2 fig.7), en dévissant les vis latérales (Réf.3 fig.4)
B. Connecter l'arbre cardan à la prise de force. Assurez-vous de l'insérer du côté tracteur, comme prescrit par les normes d'utilisation de l'arbre cardan, qui sont jointes à l'accessoire.
   Pour pouvoir insérer le joint dans l'arbre, il est nécessaire d'appuyer sur l'axe de blocage latéral, qui permet l'accouplement des deux profils.
C. Replacer la protection de la prise de force, en vissant les vis de fixage.
D. Accrocher les chaînettes de sécurité, côté tracteur et côté outil.

⚠ L'arbre cardan de transmission utilisé dans le but de transmettre puissance depuis le tracteur vers la machine actionnée ne doit pas être utilisé sans protections ou avec des protections endommagées.

PENDANT L'UTILISATION DU TRACTEUR, LA PROTECTION DE LA PRISE DE FORCE DOIT TOUJOURS ETRE MONTEE.

19) EMPLOI DU RELEVAGE 3 POINTS

Le tracteur est doté d'un relevage arrière, joignable avec l'attelage 3 points.
Le relevage est contrôlé par l'interrupteur Fig.6 Réf.1., actionnant un dispositif électrique (réf.1 fig.9) qui entraîne le soulèvement ou l'abaissement des bras Rif.2 Fig.9

- Pour soulever les bras, appuyer sur la partie supérieure de l'interrupteur Réf.1 Fig.6.
- Pour abaisser les bras, appuyer sur la partie inférieure de l'interrupteur Réf.1 Fig.6.
- Le dispositif électrique est éteint quand l'interrupteur n'est pas enclenché, mais les bras peuvent être soulevés. (BREVET BENASSI)

20) EMPLOI DE L'ATTELAGE TROIS POINTS

Le tracteur est doté d'un attelage trois points de 1ère catégorie (voir la figure 9). L'attelage est joint aux bras du relevage qui permet d'accrocher tout type d'outil à la machine.

Il est constitué des parties suivantes :

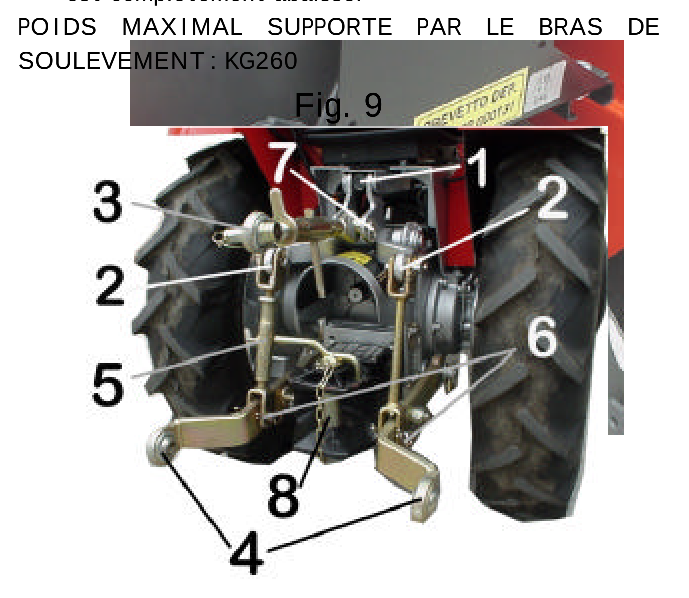
- Deux bras inférieurs Réf.4 et un 3ème point Réf. 3 Fig.9, attachés au corps du tracteur.
- Une tringle verticale ajustable Réf.5 Fig.9 et une tringle fixe Réf.6 Fig.9, qui joignent les bras inférieurs Réf.4 Fig.9 aux bras du relevage Réf.2 Fig.9.

Il est possible d'adapter l'attelage 3 points à tout type d'outil, en ajustant le 3ème point Réf.3 Fig.9 et la tringle verticale ajustable Réf. 5 Fig.9.

- 2 chaînes (Rif.6 fig.9) sont jointes aux 2 bras inférieurs Réf.4 Fig.9. Il est possible d'ajuster les 2 bras (les élargir ou les rétrécir), en agissant sur les maillons de la chaîne.
- Après avoir installé l'outil, il est indispensable d'effectuer les ajustements nécessaires pour que l'outil ne se soulève pas excessivement quand le relevage est complètement soulevé, et pour qu'il

puisse s'abaisser ultérieurement quand le relevage est complètement abaissé.

POIDS MAXIMAL SUPPORTE PAR LE BRAS DE SOULEVEMENT : KG260





ATTENTION !

Quand aucun outil n'est utilisé, il est nécessaire de régler les bras inférieurs Réf.4 Fig.9 en agissant sur les chaînes (réf.6 fig.9) pour éviter que l'attelage sursaute, en particulier pendant la circulation routière.

Ajuster les bras en les plaçant dans la position la plus étroite, de façon à ce que la chaîne reste tendue. Vous éliminerez ainsi toute oscillation non désirée.

Enfin, pour éviter d'éventuelles vibrations, détachez le 3ème point Réf.3 Fig.9 en décrochant l'axe Réf.7 Fig.9 et en désenfilant le pivot de fixage.

ATTENTION !

Pour connecter et utiliser les accessoires (par exemple l'ensemble fraise, la charrue, le chariot), suivez les normes et les instructions contenues dans le manuel joint à l'accessoire.

21) CIRCULATION ROUTIERE

Le tracteur est doté d'homologation CE européenne et peut donc circuler sur route ouverte au trafic, pourvu que les normes suivantes soient respectées :

- Le tracteur doit être immatriculé régulièrement, doté d'une plaque d'immatriculation correctement installée et d'une assurance.
- Il doit être doté d'un système d'illumination fonctionnant correctement.
- Les freins doivent fonctionner parfaitement.
- Le conducteur doit avoir <u>au moins le permis de conduite de catégorie B</u>, en cours de validité.
- Il est conseillé de tenir le relevage arrière complètement soulevé et de bloquer les bras Réf.4 fig.9 (si aucun outil n'est connecté), comme indiqué dans le paragraphe «emploi de l'attelage 3 points ». Enlevez toujours le 3ème point réf.3 fig.9 s'il n'est pas joint à aucun outil.
- La circulation sur route avec outils joints au tracteur est permise pourvu qu'on respecte les normes énumérées ci-contre et dans les limites indiquées par la carte de circulation ; en tout cas, il est indispensable que tous les dispositifs d'illumination soient parfaitement visibles et que le dispositif à lumière clignotante fonctionne même pendant le jour.
- Pour circuler sur route, démarrer le tracteur et sélectionner la transmission, comme indiqué dans le paragraphe « DEMARRAGE DU TRACTEUR ».

22) EMPLOI DES CROCHETS DE REMORQUE

Le tracteur peut être doté d'un crochet de remorque avant et de deux types de crochet de remorque arrière.

Le crochet de remorque avant fig.10 réf.1 permet le remorquage du tracteur en cas de nécessité et il est obligatoire pour la circulation routière. Le tracteur est en outre doté dun crochet de remorque arrière de type standard fig.11 rif.1, pour le remorquage d'accessoires agricoles (charrue, chariot, remorque agricole, etc.) et d'un autre crochet arrière homologué CE (voir fig.9 réf.8).

Ce crochet peut être joint à une remorque mono-axe, lui-même homologué, dont les caractéristiques doivent correspondre à celles indiquées sur la plaquette du tracteur (voir point 7).

Après avoir fixé correctement le crochet de remorque et l'éventuel frein à main, connecter le circuit électrique de la remorque à la prise de courant à 7 pôles (réf. 1, fig.12) située sur la partie arrière du tracteur.



ATTENTION !

Pendant le remorquage en montée, sur une pente supérieure à 10%, il est obligatoire d'utiliser les lests avant de 60 kg

Fig.10

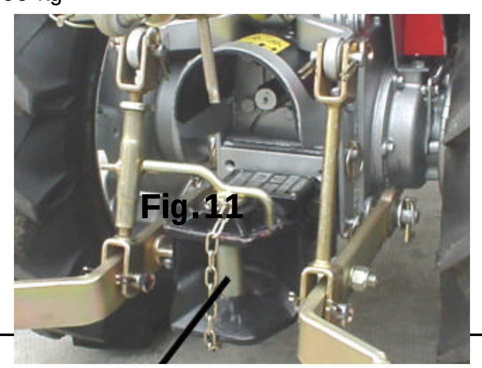
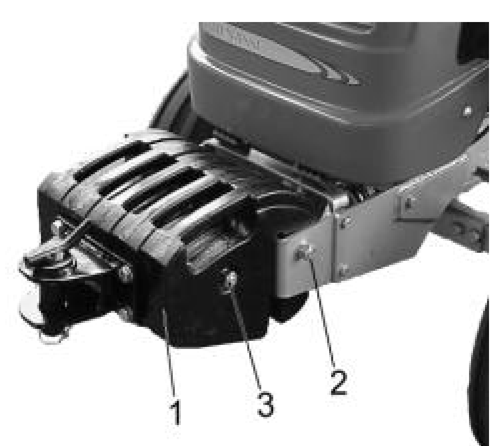


Fig.11

Fig.12



Fig.13



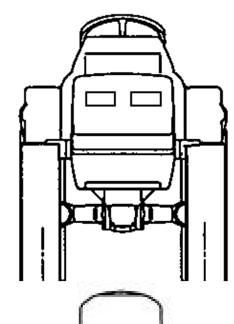
23) EMPLOI DES LESTS

L'emploi des lests est nécessaire quand l'effort de traction de la machine est important et quand les roues patinent à cause d'une adhérence insuffisante sur le terrain.
Dans ce cas, il est indispensable d'appliquer les poids métalliques modulaires Fig.13 Réf.1, dont les profils permettent l'accrochement au pare-chocs avant. Afin de bloquer les lests, utiliser les deux pivots filetés avec les écrous appropriés. Le pivot Réf.2 Fig.13 permet de fixer les poids au pare-chocs, alors que le pivot Réf.3 Fig.13 fixe les poids entre eux.
Poids total des lests avant : 60 kg

Pendant le remorquage, l'emploi de lests avant est possible mais leur poids total ne doit pas dépasser pas 60 kg.

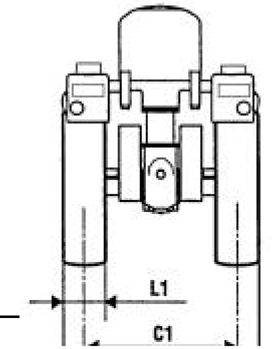
24) REGLAGE DE LA VOIE

Les bandages arrière du tracteur, doté de pneus, peuvent être ajustés pour adapter la voie aux différentes exigences d'emploi.
L'ajustement de la voie s'obtient en réglant la position des bandages par rapport aux disques.



AVANT mesures en mm.

L2	PNEUS SUR ESSIEU AJUSTABLE	C2	M2	C2	M2	C2	M2	C2	M2
		POS.1		POS.2		POS.3		POS.4	
100	4.00.8	610	710	670	770	730	830	790	890
100	4.00.10	610	710	670	770	730	830	790	990



ARRIERE mesures En mm.

L1	PNEUS	C1	M1	C1	M1	C1	M1
	AVEC DISQUE AJUSTABLE	POS.1		POS.2		POS.3	
165	6.5/80.15	585	750	645	810	775	940
170	6.00.16	590	760	650	820	780	950

REGLAGE DE L'ESSIEU AVANT

Pour régler la voie sur l'essieu avant, qui prévoit 4 types de longueur (voir tableau en haut), agir sur les 4 boulons (2 à gauche Réf.1 fig.14 et 2 à droite Réf.1 fig.15). Dévisser les boulons ; désenfiler les vis ; rétrécir ou élargir les deux essieux, en cherchant les positions symétriques et correspondantes des trous. Enfiler les vis en bloquant les boulons. Régler la tringle de direction réf.2 fig.14.

Après avoir dévissé la vis qui bloque la pince, désenfiler ou pousser le pivot externe en cherchant la tache correspondant ; ensuite bloquer avec la vis. A ce point, il est nécessaire de contrôler la convergence des roues avant, qui doivent être plus étroites de 1-3 mm dans la partie avant par rapport à la partie arrière. Pour obtenir cet ajustement, visser ou dévisser la vis de réglage sur la tringle réf.2 fig.15. Adapter aussi la longueur de la tringle latérale en agissant sur la vis de réglage réf.3 fig.15.

Fig.14

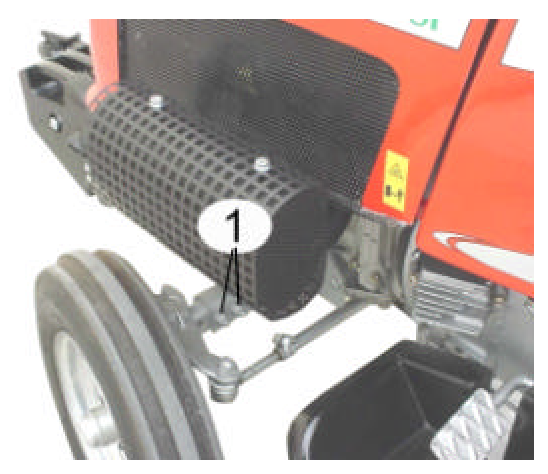


Fig.15



REGLAGE DES BANDAGES DES ROUES ARRIERE

Pour régler l'essieu arrière, agir sur le bandage Réf.1 Fig.16 et sur la cloche Réf.2 Fig.16. Il est possible d'obtenir 3 types de longueur de la voie avec les mesures indiquées dans le tableau précédent.

Fig.16



25) ENTRETIEN

ENTRETIEN PERIODIQUE

Dans les opérations d'entretien et de révision, utiliser toujours les pièces détachées d'origine, afin de garantir une fiabilité maximale de la machine.



Avant d'effectuer les opérations d'entretien, lire les instructions contenues dans le paragraphe « NORMES DE SECURITE ».

INSTRUCTIONS

- Les contrôles concernant le niveau d'huile etc., doivent être effectués avec la machine arrêtée sur une surface plane et avec le moteur éteint depuis au moins 10 minutes.
- Effectuer la vidange des huiles quand elles sont encore chaudes, afin d'en faciliter la vidange.



Le vidange et l'évacuation de l'huile usé doivent être effectués d'une façon conforme aux normes en vigueur concernant la sauvegarde de l'environnement.

Le tableau qui suit rappelle synthétiquement toutes les opérations d'entretien et de lubrification qui doivent être effectuées périodiquement sur le tracteur.

NOTE

Relever les heures de fonctionnement effectif de la machine avec le compteur d'heures placé dans le tableau de bord du tracteur (10 fig.3). Les paragraphes qui suivent décrivent les opérations d'entretien dans les détails.

PERIODE	PIECE	OPERATION
Pendant les 50 premières heures (rodage)	• Moteur diesel • roues	• Contrôler le niveau d'huile • Contrôler le fixage des écrous
Après les 50 premières heures (contrôle technique)	• Moteur diesel • Moteur diesel • Filtre huile Moteur diesel • Roues • Pneus	• Voir manuel d'instructions • Vidanger huile moteur • Changer filtre • Contrôler le fixage des écrous • Contrôler pression
Toutes les 10 heures (tous les jours)	• Moteur diesel • Filtre air	• Contrôler le niveau d'huile • Contrôler le niveau d'huile
Toutes les 50 heures (toutes les semaines)	• Boîte de vitesses et différentiel • Tracteur • Points de graissage • Pneus	• Contrôler le niveau d'huile • Nettoyer le tracteur ; enlever poussière et boue • effectuer graissage • Contrôler pression
Toutes les 125 heures	• Moteur diesel	• Vidanger huile moteur
Toutes les 250 heures (ou une fois par an)	• Filtre huile Moteur diesel • Filtre combustible • Filtre air • Vis de fixage en général	• Changer filtre • Changer filtre • Vidanger huile et nettoyer l'élément filtrant • Contrôler fixage
Toutes les 500 heures (ou tous les deux ans)	• Boîte vitesses et différ. • Réservoir gas-oil	• Vidanger huile • Effectuer drainage eau et nettoyer

NOTE : Les instructions concernant le type et la quantité des lubrifiants sont reportées dans le « Tableau Ravitaillements » ci-dessous.

RAVITAILLEMENT	TYPE AGIP SUPERDIESEL	QUANTITE
Huile mod. MD151	MULTIGRADE 15W/40	1,8 litres
Réservoir gas-oil		8 litres
Boîte vitesses /différentiel	AGIP ROTRA MPS SAE 80/90	12 litres
Points de graissage (graisse au lithium)	G.P. GREASE LP2	Q.B.

Après les 50 premières heures de travail (contrôle technique), effectuer les opérations suivantes :

Moteur

- Suivre les instructions contenues dans le manuel d'utilisation et d'entretien relatif au moteur.

Toutes les 10 heures (tous les jours) effectuer les opérations d'entretien suivantes :

- Contrôler le niveau d'huile en suivant les instructions du manuel relatif.

Filtre

- Pour ce qui concerne les machines dotées de filtre à bain d'huile : nettoyer le filtre toutes les 50 heures. Démonter la cartouche, laver avec du pétrole et sécher à l'air. Mettre de l'huile nouvelle dans le bac du filtre, du même type que celle utilisée pour le moteur.

Toutes les 125 heures effectuer les opérations d'entretien suivantes :

Moteur

- Vidanger l'huile du moteur et nettoyer le filtre interne (voir Instructions). Suivre attentivement les instructions contenues dans le manuel relatif au moteur.

Toutes les 250 heures effectuer les opérations d'entretien suivantes :

Filtre air

Vidanger l'huile dans le bac suivant les instructions du manuel du moteur.

Filtre combustible

Changer l'élément filtrant suivant les instructions du manuel du moteur.

Filtre huile moteur

Changer le filtre.

Toutes les 500 heures ou tous les 2 ans, effectuer les opérations d'entretien suivantes :

Réservoir gas-oil

- Effectuer le drainage de l'eau et nettoyer à fond, suivant les instructions du manuel relatif.

Boîte de vitesses et différentiel

- Vérifier le niveau toutes les 50 heures moyennant le bouchon à barre avec taches (Réf.4 Fig.6), placé entre le siège et la direction.
- Utiliser l'huile AGIP ROTRA MP SAE 80W/90.
- Vidanger l'huile toutes les 500 heures. Quantité : 12 KG environ.
- Décharge d'huile : bouchon placé au-dessous de l'ensemble boîte de vitesses.
- Introduction d'huile : bouchon Réf.4 Fig.6

Graissage

Toutes les 50 heures graisser la boîte de la direction avec le dispositif de graissage placé à la base de la boîte. Si l'on utilise le joint cardan, graisser les joints respectifs suivant les instructions du papier joint à l'accessoire.

Utiliser la graisse AGIP GREASE LP2.

26) LESTAGE A EAU

Soulever la roue et porter la valve en haut. Dévisser la bague de fixage de la valve et enlever l'élément mobile au moyen du capuchon de la valve. Dégonfler le pneu.

Joindre la valve à une prise d'eau. Interrompre l'opération de temps en temps pour permettre la sortie de l'air.

Quand l'eau déborde, arrêter l'opération de remplissage : le pneu contient 40 litres d'eau environ. Revisser l'élément mobile, fixer la bague et gonfler le pneu suivant les instructions.

La décharge de l'eau doit être effectuée de façon contraire, en plaçant la valve en bas.

Avertissement: N'effectuer le lestage à eau que s'il est nécessaire et suivez nos instructions. Utiliser les substances anti-gel en cas de gel.

ATTENTION : Ce type de lestage ne peut être effectué que sur les roues arrière et dans des conditions particulières, c'est à dire quand le tracteur chargé a tendance à patiner.

27) REGLAGES

Les indications qui suivent concernent les principaux réglages qui doivent être effectués. Ces réglages sont simples ; en cas de difficulté, s'adresser à notre Service d'Assistance Technique.

Réglage de la tringle de l'embrayage

Si la course à vide de la pédale est inférieure à 10 mm, il est nécessaire d'intervenir sur la vis de réglage (Réf.1 - Fig.17), placée sous la bordure gauche.

Réglage du frein de service et du frein de stationnement

Si une des deux roues arrière freine d'une façon différente par rapport à l'autre ou si les deux pédales enfoncées arrivent en fin de course, intervenir sur les vis de réglage (Réf.2-Fig.17) pour le frein à pédale gauche ou sur les vis Réf.1 Fig.18 pour le frein à pédale droit. Le réglage doit être effectué séparément sur les deux roues.

Il est possible de régler la course du levier du frein de stationnement à main, en intervenant sur les vis de réglage Réf.3 Fig.17 (jointes au frein gauche) et sur les vis Réf.2 Fig.18 (jointes au frein droit).

Réglage du câble de l'accélérateur

Pour régler la course de la poignée d'accélérateur, intervenir sur la vis de réglage positionnée sous la poignée.

Réglage de la convergence des roues avant

La convergence des roues avant est correcte quand on respecte les mesures reportées dans le chapitre « REGLAGE DE LA VOIE » au point « Réglage de l'essieu avant ».

Fig.17

Fig.18

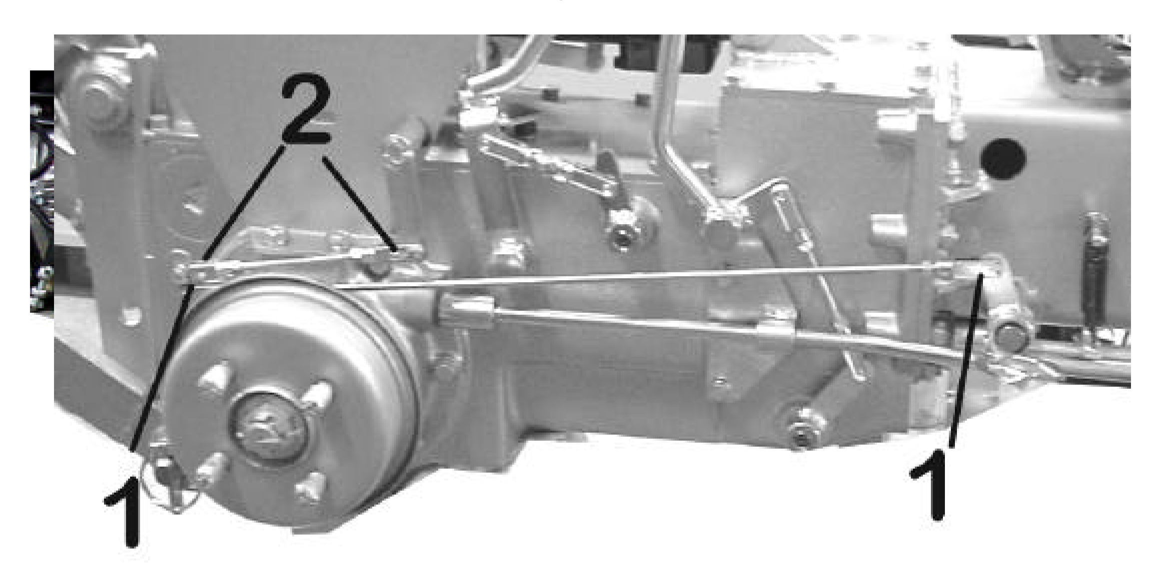
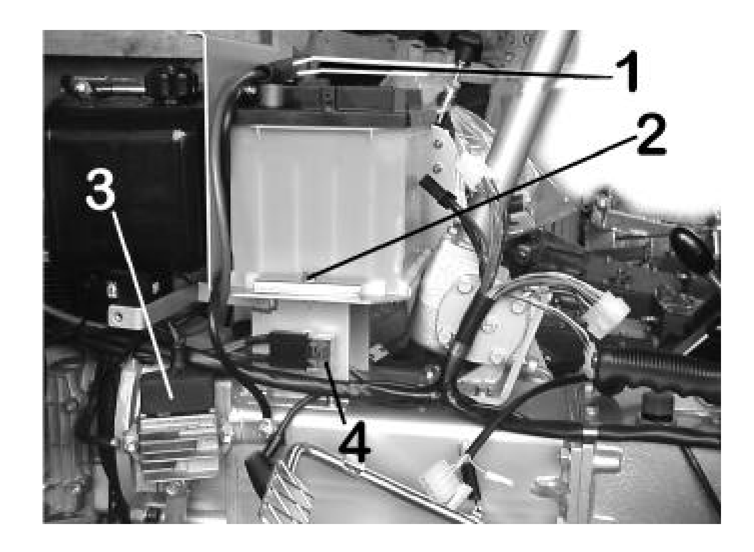


Fig.19



Les lignes d'instruction sur le point 1 Fig. 19 concernent les électrodes de la batterie.

28) INSTALLATION ELECTRIQUE

NOTE

Dans le cas où vous auriez la nécessité de voir le schéma électrique, n'hésitez pas à vous adresser au Service d'Assistance Technique.

Batterie

Lire avec attention les instructions jointes à la documentation fournie par le constructeur.

Vérifier périodiquement le niveau de l'électrolyte et ajouter de l'eau si nécessaire, en faisant attention à ne pas dépasser la ligne supérieure de référence.

Vérifier le fixage des pinces et les protéger avec de la vaseline pure.

Dans le cas où il serait nécessaire de changer la batterie, déconnecter les pinces (voir la figura 19 point 1) fixés moyennant deux vis. Enlever la plaquette de blocage batterie en dévissant la vis Réf.2 Fig.19.

La tension de la batterie est de 12 V.

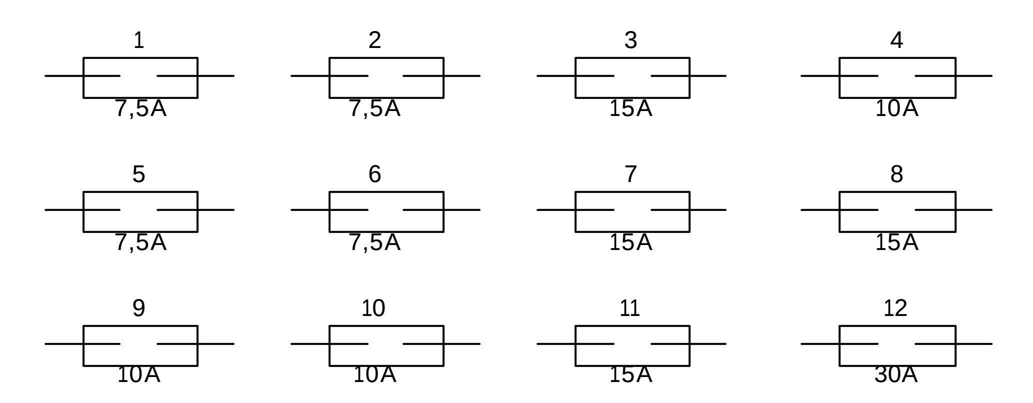
AVERTISSEMENT

Pour effectuer toute opération de soudure électrique sur le châssis, il faut déconnecter la pince de l'alternateur Réf.3 Fig.19. Le tracteur est doté d'un maxi-fusible de 40 A pour la protection de l'installation. Le maxi-fusible est du type à lame et il est placé comme indiqué dans la figure 19 Réf.4.

Valves fusibles

Tous les circuits sont protégés par des fusibles situés dans une boîte placée au-dessous du volant. Avant de changer un fusible, résoudre le problème qui a provoqué le court-circuit. Les valves fusibles protégent les éléments suivants :

SCHEMA DE POSITION DES FUSIBLES



N.	ELEMENT
1	FEU DE POSITION DROIT, ILLUMINATION OUTIL CHRONOMETRE, INTERRUPTEUR MOTEUR, RELEVAGE OUTILS, PRISE DE COURANT A 7 POLES
2	FEU DE POSITION GAUCHE, INDICATEUR FEUX DE POSITION, PRISE A 7 POLES
3	SOLENOIDE ARRET MOTEUR
4	ALIMENTATION INTERRUPTEUR D'EMERGENCE / CLIGNOTANTS +30
5	FEU DE CROISEMENT GAUCHE
6	FEU DE CROISEMENT DROIT
7	ALIMENTATION INTERRUPTEUR STOP, INTERRUPTEUR RELEVAGE 3 POINTS
8	ALIMENTATION KLAXON, INTERRUPTEUR D'EMERGENCE, CLIGNOTANTS +15, LAMPE ROTANTE
9	FEU DE ROUTE GAUCHE
10	FEU DE ROUTE DROIT, INDICATEUR FEUX DE ROUTE
11	REGULATEUR DE COURANT, ALIMENTATION INDICATEUR DE RESERVE DE CARBURANT, INDICATEUR DE PRESSION D'HUILE MOTEUR, INDICATEUR GENERATEUR
12	ALIMENTATION RELAIS DU RELEVAGE 3 POINTS

Feux

Deux feux avant du type halogène 12 V, 55W.

Feux arrière de position et de direction de type à filament.

Voir le schéma électrique joint pour d'autres informations.

Moteur électrique de démarrage

Il est conseillé de contrôler le dispositif de démarrage une fois par an. Voir la notice jointe au manuel du moteur pour les informations concernant le dispositif d'arrêt électrique.

29) ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE

Toutes les opérations d'entretien extraordinaire doivent être accomplies par des opérateurs qualifiés. S'adresser au Service d'Assistance Technique.

30) INACTIVITE DU TRACTEUR

Dans le cas où le tracteur devait rester inutilisé pendant une période supérieure à un mois, il est nécessaire d'effectuer quelques opérations pour garantir une conservation parfaite de la machine.

Moteur

Mettre le moteur en « hors service », suivant les indications du manuel du moteur.

Batterie

Enlever la batterie suivant les instructions contenues dans le paragraphe « INSTALLATION ELECTRIQUE ». Recharger et nettoyer la batterie ; protéger les pinces avec de la vaseline.

Conserver la batterie dans un endroit sec et isolé du froid. Maintenir la partie supérieure de la batterie propre et sèche.

NOTE

Si la période de non-utilisation dure longtemps, il est nécessaire de recharger la batterie.

Tracteur

- Laver complètement le tracteur et effectuer un nettoyage général.
- Contrôler le fixage de tous les boulons et l'état général de la carrosserie.
- Contrôler le niveau d'huile (boîte de vitesses, moteur…) et effectuer, si nécessaire, le ravitaillement.
- Lubrifier tous les éléments de la machine suivant les instructions contenues dans le paragraphe « ENTRETIEN PERIODIQUE ».
- Garer le tracteur dans un endroit sec et bien aéré. Si possible, soulever le tracteur du sol et réduire de moitié la pression de gonflage des pneus. S'il vous est impossible d'effectuer cette opération, déplacez périodiquement le tracteur afin de faire varier le point d'appui des roues.
- Enfin, couvrir complètement le tracteur avec une bâche, en évitant d'utiliser un matériel imperméable, qui favoriserait la stagnation d'humidité et augmenterait le risque de formation de rouille.



S.p.A.
Via Lampedusa 1
40010 S. MATTEO DELLA DECIMA (BO) - ITALY
TEL. 0039/051/820534 TELEFAX 0039/051/682.61.64
www.benassispa.it e-mail : export@benassispa.it